

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 04 février 2025

N°25/005

JD/RJ/PhD/SA

Objet : Modification des représentants des collectivités territoriales à la commission consultative paritaire.

L'an deux mille vingt-cinq le quatre du mois de février, le conseil d'administration dûment convoqué s'est assemblé à VOLX, sous la présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS.

Nombre d'administrateurs en exercice : 19

Présents : 11

M. Michel BRUNET, Mme Anne-Marie CHABAUD, Mme Michèle COTTRET, M. Jacques DEPIEDS, Mme Brigitte DURAND, M. Pierre FISCHER, M. Michel GRAMBERT, M. Patrick VIVOS, Mme Sylvie SAMBAIN, Mme Virginie SOSSI, M. René VILLARD représenté par son suppléant M. Gérard BENOIT.

Absent représenté : 2

M. Bernard LIPERINI a donné procuration à M. DEPIEDS,
M. Gilbert REINAUDO a donné procuration à M. Michel GRAMBERT,

Absents excusés : 6

M. Gérard AURRIC et sa suppléante Mme Céline OGGERO-BAKRI, M. Serge PRATO, Mme Sabine DANERI et sa suppléante Mme Clarisse BALLADUR, M. Christophe IACCOBI et son suppléant M. Jean-Louis CHABAUD, Mme Marion MARCHAL et sa suppléante Mme BOLÉA Catherine, Mme Pascale SEGUIN et sa suppléante Mme Josette LAUVERGNIAT,

Secrétaire de séance : M. Michel BRUNET, Vice-président.

Madame Sylvie SAMBAIN, Vice-présidente, rappelle que les membres du collège des élus locaux de la commission consultative paritaire sont désignés parmi les élus des collectivités et établissements affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une commission consultative paritaire.

Elle informe que madame Josselyne COSTE-LENNON, adjointe au Maire de MANOSQUE n'est plus membre du conseil d'administration suite à la désaffiliation de la commune de Manosque. Il est donc nécessaire de la remplacer au sein de la CCP. Il est proposé de désigner madame Virginie SOSSI pour lui succéder.

Le président propose d'adopter cette modification de la composition de la commission consultative paritaire.

Le Conseil d'Administration du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence,

Vu le code général de la fonction publique notamment les articles L. 262.2 et R. 272-11,12 et 13 ;

Vu le décret n° 85-643 du 26/06/1985 modifié relatif aux Centres de Gestion ;

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée ;

Oui l'exposé ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité à 13 voix pour :

- **Désigne**, madame Virginie SOSSI, comme membre comme membre suppléante de la Commission Consultative Paritaire ;
- **Fixe** la liste des membres titulaires et suppléants de la commission consultative paritaire ainsi qu'il suit :

TITULAIRES

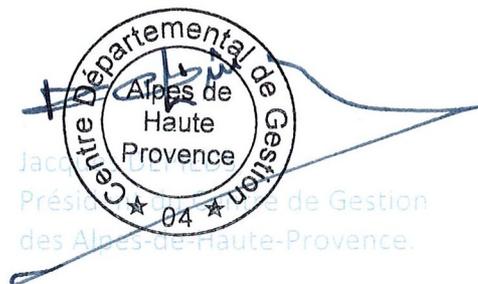
BRUNET Michel, Conseiller municipal de SISTERON ;
CHABAUD Anne-Marie, Adjointe au Maire d'ONGLES ;
DURAND Brigitte, Adjointe au maire de SAINTE TULLE ;
FISCHER Pierre, Maire de MONTFURON ;
MARCHAL Marion, Adjointe au Maire d'ORAISON ;
MÜLLER Emmanuel, Adjoint au Maire de VOLONNE ;
SAMBAIN Sylvie, Adjointe au Maire de FORCALQUIER ;
VILLARD René, Maire de CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN.

SUPPLÉANTS

AUDAN Paul, Maire de GREOUX-LES-BAINS ;
Virginie SOSSI, Conseillère municipale de VILLEMUS ;
DANERI Sabine, Adjointe au Maire d'UVERNET-FOURS ;
DEPIEDS Jacques, Maire de MANE ;
GRAMBERT Michel, Adjoint au Maire de SELONNET ;
GROSSO Jean-Paul, Maire de SAINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE ;
MOUTTE Michèle, Maire de BANON ;
OGGERO-BAKRI Céline, Conseillère Communautaire de Provence Alpes Agglomération ;

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille (*par voie postale au 31 rue Jean-François Leca 13235 Marseille cedex 2 ou par voie dématérialisée via l'application « Télécours citoyens » sur le site www.telerecours.fr*) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

A Volx, le 04/02/2025



Publié le :

Transmis au représentant de l'état le :

Accusé de réception en préfecture
004-280400177-20250204-D25005-DE
Date de télétransmission : 10/02/2025
Date de réception préfecture : 10/02/2025